

Document d'information

ÉPREUVE MINISTÉRIELLE

Mathématique

6^e année du primaire

022-610

Janvier 2026 – Juin 2026

Coordination et rédaction

Direction de l'évaluation des apprentissages
Direction générale de la formation générale des jeunes et des adultes
Secteur de la réussite éducative et de la main-d'œuvre

Pour information

Renseignements généraux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISSN 1927-842X (en ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

25-157-07

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	4
1 Présentation des épreuves	5
1.1 Documents constituant les épreuves.....	5
1.2 Distribution des documents aux enseignantes et enseignants	5
2 Déroulement des épreuves.....	5
2.1 Situations d'application	6
2.2 Situation-problème	7
2.3 Questionnaire : Maîtrise des concepts et des processus mathématiques	7
2.4 Mesures d'adaptation.....	7
3 Contenu des épreuves.....	8
4 Correction des épreuves	8
5 Notation.....	9
6 Constitution des résultats aux épreuves.....	10
Annexe I Grille descriptive pour l'évaluation de la compétence <i>Résoudre une situation-problème mathématique</i> – 2 ^e et 3 ^e cycle du primaire.....	11
Annexe II Grille descriptive pour l'évaluation de la compétence <i>Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques</i> – 2 ^e et 3 ^e cycle du primaire	12

INTRODUCTION

Ce document d'information présente des renseignements concernant l'épreuve ministérielle de mathématique de la 6^e année du primaire. Cette épreuve répond aux visées du [Programme de formation de l'école québécoise](#) et fournit des données sur les apprentissages en mathématique au terme du 3^e cycle du primaire en vue de la régulation de système et du soutien au réseau.

Le ministère de l'Éducation a la responsabilité de produire des épreuves pour la 6^e année du primaire pour les sessions de janvier et de juin. L'épreuve de janvier s'adresse seulement aux élèves qui ont terminé les apprentissages prévus au programme de mathématique du 3^e cycle du primaire et qui s'apprêtent à recevoir un enseignement intensif de l'anglais.

Chaque épreuve est basée sur le [Cadre d'évaluation des apprentissages](#), la [Progression des apprentissages](#) et le Programme de formation de l'école québécoise. De plus, durant l'élaboration des épreuves, le Ministère tient compte de l'information recueillie à la suite de la passation des épreuves des dernières années. Il sollicite aussi la collaboration d'enseignantes et enseignants ainsi que de conseillères et conseillers pédagogiques représentant différents milieux.

Les établissements scolaires sont tenus d'administrer chaque tâche de l'épreuve ministérielle selon l'[horaire officiel](#).

Pour l'année scolaire 2025-2026, la pondération accordée aux épreuves ministérielles du primaire sera de 20 % de la ou des compétences évaluées.

1 PRÉSENTATION DES ÉPREUVES

Les épreuves ministérielles de mathématique servent à évaluer les compétences *Résoudre une situation-problème mathématique* et *Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques*.

L'évaluation des deux compétences est obligatoire.

1.1 Documents constituant les épreuves

À l'intention des élèves, le Ministère fournit pour les épreuves de janvier et de juin les documents mentionnés ci-dessous.

- Pour la compétence *Résoudre une situation-problème mathématique* :
 - ◆ Le Document de référence, qui présente la mise en situation de la situation-problème;
 - ◆ Le Cahier de l'élève, dans lequel l'élève consigne toutes les traces de sa solution.
- Pour la compétence *Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques* :
 - ◆ Trois cahiers, présentant chacun une situation d'application, dans lesquels l'élève consigne les traces de son raisonnement ainsi que sa réponse;
 - ◆ Un questionnaire réparti en deux sections, dans lequel l'élève consigne ses réponses pour chacune des questions présentées.

À l'intention des enseignantes et enseignants, le Ministère fournit un guide d'administration et de correction.

Pour chaque tâche, l'établissement scolaire peut fournir aux élèves des feuilles de papier vierges si nécessaire.

1.2 Distribution des documents aux enseignantes et enseignants

La personne responsable de l'administration des épreuves ministérielles doit distribuer aux enseignantes et enseignants un exemplaire de chacun des documents composant les épreuves sept jours ouvrables avant le début de la passation des épreuves, et pas avant. Pour la session de janvier, si la période entre le retour des vacances des Fêtes et le premier jour de passation compte moins de sept jours ouvrables, ces documents doivent être distribués dans l'école dès le premier jour ouvrable au retour à l'école.

2 DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

L'épreuve ministérielle de janvier 2026, tout comme celle de juin 2026, est administrée sur une période de trois jours. L'ordre de passation des tâches de l'épreuve est le même pour tous les élèves. Chaque tâche est constituée d'une phase de préparation et d'une phase de réalisation.

Dans le cas de classes multiprogrammes (composées, par exemple, d'élèves de 5^e et de 6^e année), seuls les élèves auxquels l'épreuve est destinée doivent effectuer les tâches de l'épreuve. Les enseignantes et enseignants pourront proposer aux autres élèves des tâches sans lien avec l'épreuve pendant la passation de celle-ci.

Le tableau ci-dessous présente le déroulement des épreuves ministérielles, qui doivent être administrées selon l'[horaire officiel](#).

Première journée	1) Passation de la situation d'application 1
	2) Passation de la situation d'application 2
Deuxième journée	Passation de la situation-problème
Troisième journée	1) Passation de la situation d'application 3
	2) Passation du Questionnaire

Dans un souci d'équité et de justice, tous les élèves du Québec doivent être soumis aux mêmes conditions d'administration. Par conséquent, les tâches doivent être réalisées selon les directives données dans le Guide d'administration et de correction des épreuves.

En ce sens, l'enseignante ou l'enseignant ne peut pas expliquer le sens des mots mathématiques, mettre en évidence les données utiles, décomposer la tâche en sous-problèmes, fournir un modèle mathématique, indiquer les concepts à mobiliser, expliquer les concepts ni rectifier la démarche ou une partie de la démarche de l'élève. De même, elle ou il doit retirer de sa classe toute affiche présentant des concepts et processus mathématiques. Cependant, elle ou il peut préciser ou expliquer un ou des mots à caractère non mathématique si cela s'avère nécessaire pour un ou plusieurs élèves. Les épreuves pour lesquelles l'enseignante ou l'enseignant, ou tout autre membre du personnel, aurait outrepassé son rôle sont susceptibles d'être invalidées par le Ministère.

Durant la passation de l'épreuve, il est formellement interdit aux élèves d'avoir en leur possession tout appareil mobile personnel (téléphone intelligent, écouteurs sans fil, montre intelligente, etc.).

L'utilisation de certains outils numériques (par exemple, une application comportant des fonctionnalités équivalentes à celles permises pour une calculatrice) est possible aux conditions établies par la Direction de la sanction des études.

2.1 Situations d'application

L'épreuve comporte trois situations d'application. Deux situations d'application sont administrées la première journée de l'épreuve, et une autre est administrée la troisième journée. Chaque situation d'application doit se dérouler sans interruption. Pour chaque situation d'application, l'élève dispose de 30 minutes. Une période supplémentaire d'environ 15 minutes peut être accordée à l'élève pour lui permettre de terminer la situation d'application.

Le Guide d'administration et de correction qui accompagne chaque épreuve fournira le titre des situations d'application devant être administrées chaque jour.

Pour chaque situation d'application, l'enseignante ou l'enseignant lit avec les élèves la tâche avant le début de la phase de réalisation.

Lors des phases de préparation et de réalisation de chaque situation d'application, les élèves peuvent utiliser du matériel de manipulation et des instruments de mesure. Le Guide d'administration et de correction donne des indications sur le matériel de manipulation que les élèves peuvent utiliser.

2.2 Situation-problème

La phase de préparation et la phase de réalisation de la situation-problème se déroulent la deuxième journée de l'épreuve. Ces deux phases peuvent être séparées par une récréation ou l'heure du dîner. Chaque phase de la situation-problème doit être réalisée sans interruption. Toutefois, la phase de réalisation peut comprendre une pause en classe, durant laquelle les élèves pourraient par exemple prendre une collation. Cette pause devrait être supervisée pour éviter les échanges entre les élèves sur l'épreuve.

L'élève dispose de 2 heures pour réaliser la situation-problème. Une période supplémentaire d'environ 30 minutes peut être accordée à l'élève pour lui permettre de terminer la résolution de la situation-problème.

Une mise en situation est proposée afin de susciter l'intérêt des élèves et de les amener à mobiliser leurs connaissances ou leurs expériences liées à la situation. Cette mise en situation peut être précisée pour tenir compte du contexte particulier de la classe.

Lors des phases de préparation et de réalisation de la situation-problème, l'élève peut utiliser seulement le matériel suivant : une calculatrice, du matériel de manipulation, des instruments de mesure et un aide-mémoire manuscrit qu'elle ou il aura constitué préalablement (une feuille $8 \frac{1}{2} \times 11$ recto verso).

Le Guide d'administration et de correction donne des pistes pour la phase de préparation et des indications supplémentaires sur le matériel de manipulation que les élèves peuvent utiliser.

2.3 Questionnaire : Maîtrise des concepts et des processus mathématiques

Le Questionnaire est administré la troisième journée de l'épreuve. Sa passation doit se dérouler sans interruption. L'élève dispose de 60 minutes pour y répondre. Une période supplémentaire d'environ 15 minutes peut être accordée à l'élève pour lui permettre de le terminer.

L'enseignante ou l'enseignant présente les deux sections du Questionnaire. Le Guide d'administration et de correction donne des pistes pour la phase de préparation et des indications sur le matériel que les élèves peuvent utiliser pour chaque section du Questionnaire.

L'utilisation d'un support visuel (tableau, transparent, TNI, etc.) lors de l'administration de la section A du Questionnaire est nécessaire. Le Guide d'administration et de correction donne des précisions à ce sujet.

2.4 Mesures d'adaptation

Pour faire la démonstration de leurs apprentissages, des élèves ayant des besoins particuliers peuvent avoir accès à des mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles. Pour plus d'information au sujet de la mise en place de ces mesures, il faut consulter les documents mis à la disposition du milieu scolaire par la Direction de la sanction des études.

3 CONTENU DES ÉPREUVES

Les concepts et processus susceptibles d'être mobilisés dans les épreuves ministérielles de mathématique de 6^e année touchent différents champs du programme de mathématique, soit l'arithmétique (nombres naturels, nombres décimaux, fractions, utilisation des nombres), la géométrie, la mesure, la statistique et la probabilité. Les concepts et processus des cycles antérieurs réutilisés au 3^e cycle selon la Progression des apprentissages peuvent aussi être mobilisés dans l'épreuve.

Les trois situations d'application font appel à des contextes variés. Ces situations d'application permettent à l'élève :

- de choisir et d'appliquer les concepts et processus mathématiques requis et de présenter une démarche qui rend explicite son raisonnement;
- de justifier une affirmation, de vérifier un résultat ou une démarche, de prendre position, de critiquer ou de convaincre à l'aide d'arguments mathématiques.

La situation-problème répond à l'ensemble des conditions suivantes :

- La situation-problème implique le choix, par l'élève, des concepts et processus mathématiques requis;
- La démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente, puisqu'elle exige la combinaison non apprise de concepts et de processus;
- La situation-problème fait appel à diverses stratégies de compréhension, d'organisation, de solution, de validation et de communication;
- Les consignes ne donnent d'indications ni sur la démarche à suivre ni sur les savoirs essentiels à exploiter.

Le Questionnaire vise à vérifier la connaissance et la compréhension que l'élève possède des concepts et des processus mathématiques, de même que sa capacité à appliquer des combinaisons de concepts et de processus mathématiques qu'elle ou il a apprises.

L'administration de la section A du Questionnaire se fait oralement. Cette section comporte des questions de calcul mental. La section B du Questionnaire se fait à l'écrit. Elle est constituée de questions à choix multiple et de questions à réponse courte.

Il est interdit de transmettre toute information relative au contenu d'une épreuve ministérielle à quiconque n'est pas directement concerné par son administration. Il est aussi interdit de diffuser, d'adapter ou de traduire tout document de l'épreuve, en tout ou en partie, à quelque moment que ce soit et par quelque moyen que ce soit, y compris par l'entremise des réseaux sociaux.

4 CORRECTION DES ÉPREUVES

La correction des épreuves est sous la responsabilité des organismes scolaires et se fait à l'aide du Guide d'administration et de correction ainsi que des grilles d'évaluation ministérielles présentées aux annexes I et II. Toutefois, il est souhaitable que le personnel enseignant s'entende sur la correction des situations d'application et de la situation-problème afin de s'assurer d'une compréhension commune des exigences de ces situations.

5 NOTATION

Les résultats aux deux compétences des épreuves ministérielles sont exprimés sous forme de notes. Pour la situation-problème et les situations d'application, les résultats sont obtenus à l'aide d'une pondération des critères d'évaluation.

La pondération des critères d'évaluation présentée ci-dessous est utilisée pour la situation-problème.

<i>Résoudre une situation-problème mathématique</i>					
Critères d'évaluation	Manifestations observables d'un niveau				
	A	B	C	D	E
Manifestation, oralement ou par écrit, de la compréhension de la situation-problème	40	32	24	16	8
Mobilisation correcte des concepts et processus requis pour produire une solution appropriée	40	32	24	16	8
Explicitation (orale ou écrite) des éléments pertinents de la solution	20	16	12	8	4
	/100				

La pondération des critères d'évaluation des situations d'application est différente selon l'intention de la tâche.

Pour les tâches où l'élève est amené à choisir et à appliquer les concepts et les processus mathématiques requis et à présenter une démarche claire et structurée qui rend explicite ce qu'elle ou il a fait ou comment elle ou il l'a fait, la pondération des critères d'évaluation présentée ci-dessous est utilisée.

<i>Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques</i>					
Critères d'évaluation	Manifestations observables d'un niveau				
	A	B	C	D	E
Analyse adéquate de la situation d'application	30	24	18	12	6
Application adéquate des processus requis	50	40	30	20	10
Justification correcte d'actions ou d'énoncés à l'aide de concepts et de processus mathématiques	20	16	12	8	4
	/100				

Pour la tâche où l'élève est amené à justifier des affirmations, à prendre position, à critiquer ou à convaincre à l'aide d'arguments mathématiques, la pondération des critères d'évaluation présentée ci-dessous est utilisée.

<i>Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques</i>					
Critères d'évaluation	Manifestations observables d'un niveau				
	A	B	C	D	E
Analyse adéquate de la situation d'application	30	24	18	12	6
Application adéquate des processus requis	40	32	24	16	8
Justification correcte d'actions ou d'énoncés à l'aide de concepts et de processus mathématiques	30	24	18	12	6
	/100				

6 CONSTITUTION DES RÉSULTATS AUX ÉPREUVES

Compétence *Résoudre une situation-problème mathématique*

Le résultat à l'épreuve pour la compétence *Résoudre une situation-problème mathématique* est constitué du résultat à la situation-problème, exprimé sur 100.

Compétence *Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques*

Le résultat préliminaire pour les situations d'application est obtenu en additionnant les résultats obtenus aux trois situations d'application. Le résultat final pour les situations d'application, exprimé sur 60, est obtenu en multipliant le résultat préliminaire par 0,2 et en arrondissant le produit à l'unité près.

Le résultat total obtenu au Questionnaire, exprimé sur 40, est constitué de la somme des résultats obtenus aux 19 questions du Questionnaire, la section A valant 4 points et la section B, 36 points.

Le résultat à l'épreuve pour la compétence *Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques*, exprimé sur 100, est obtenu en additionnant le résultat final pour les situations d'application et le résultat total au Questionnaire.

ANNEXE I GRILLE DESCRIPTIVE POUR L'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE *RÉSoudre UNE SITUATION-PROBLÈME MATHÉMATIQUE* – 2^e ET 3^e CYCLE DU PRIMAIRE

		MANIFESTATIONS OBSERVABLES				
		NIVEAU A	NIVEAU B	NIVEAU C	NIVEAU D	NIVEAU E
CRITÈRES D'ÉVALUATION	<p>Manifestation, oralement ou par écrit, de la compréhension de la situation-problème</p>	<p><i>Pour résoudre la situation-problème, l'élève...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Effectue toutes les étapes. Tient compte des données pertinentes et de toutes les contraintes à respecter. Peut avoir besoin d'interventions mineures pour clarifier certains aspects de la situation-problème. 	<p><i>Pour résoudre la situation-problème, l'élève...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Effectue les principales étapes. Tient compte des données pertinentes et de la plupart des contraintes à respecter. Peut avoir besoin d'interventions pour clarifier certains aspects de la situation-problème. 	<p><i>Pour résoudre la situation-problème, l'élève...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Effectue les principales étapes. Tient compte des principales données pertinentes et de certaines contraintes à respecter. A besoin d'interventions pour clarifier plusieurs aspects de la situation-problème. 	<p><i>Pour résoudre la situation-problème, l'élève...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Effectue quelques étapes. Tient compte de certaines données pertinentes et de peu de contraintes à respecter. A besoin d'interventions pour clarifier la plupart des aspects de la situation-problème. 	<p><i>Pour résoudre la situation-problème, l'élève...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Amorce certaines étapes sans les compléter. Tient compte de certaines données sans distinguer celles qui sont pertinentes et tient compte de peu ou pas de contraintes à respecter. A besoin d'interventions pour clarifier tous les aspects de la situation-problème.
	<p>Mobilisation correcte des concepts et processus requis pour produire une solution appropriée</p>	<ul style="list-style-type: none"> Fait appel aux concepts et processus mathématiques requis. Produit une solution exacte ou comportant peu d'erreurs mineures. 	<ul style="list-style-type: none"> Fait appel à la plupart des concepts et processus mathématiques requis. Produit une solution comportant quelques erreurs mineures ou peu d'erreurs conceptuelles ou procédurales. 	<ul style="list-style-type: none"> Fait appel aux principaux concepts et processus mathématiques requis. Produit une solution comportant quelques erreurs conceptuelles ou procédurales. 	<ul style="list-style-type: none"> Fait appel à quelques concepts et processus mathématiques requis. Produit une démarche partielle comportant des erreurs conceptuelles ou procédurales. 	<ul style="list-style-type: none"> Fait appel à des concepts et processus mathématiques inappropriés. Produit une démarche inappropriée ou peu appropriée comportant plusieurs erreurs conceptuelles ou procédurales.
	<p>Explicitation (orale ou écrite) des éléments pertinents de la solution</p> <p>Explicitation adéquate (orale ou écrite) de la validation de la solution*</p>	<ul style="list-style-type: none"> Laisse des traces claires et complètes de sa solution. Valide les principales étapes de sa solution et la rectifie au besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> Laisse des traces claires de sa solution, bien que certaines étapes soient implicites. Valide certaines étapes de sa solution et la rectifie au besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> Laisse des traces incomplètes de sa solution ou qui manquent de clarté. Vérifie si elle ou il a complété les principales étapes de la situation-problème et valide certaines opérations. 	<ul style="list-style-type: none"> Laisse des traces constituées d'éléments confus et isolés. Remet peu en question ce qu'elle ou il trouve. 	<ul style="list-style-type: none"> Laisse peu de traces. Ne remet pas en question ce qu'elle ou il trouve.

* Ce critère peut faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans son résultat.

ANNEXE II GRILLE DESCRIPTIVE POUR L'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE RAISONNER À L'AIDE DE CONCEPTS ET DE PROCESSUS MATHÉMATIQUES – 2^e ET 3^e CYCLE DU PRIMAIRE

		MANIFESTATIONS OBSERVABLES				
		NIVEAU A	NIVEAU B	NIVEAU C	NIVEAU D	NIVEAU E
CRITÈRES D'ÉVALUATION	Analyse adéquate de la situation d'application	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dégage tous les éléments et les actions lui permettant de répondre aux exigences de la situation. ▪ Choisit les concepts et processus mathématiques lui permettant de répondre de façon efficace aux exigences de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dégage la plupart des éléments et toutes les actions lui permettant de répondre aux exigences de la situation. ▪ Choisit les concepts et processus mathématiques lui permettant de répondre de façon appropriée aux exigences de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dégage les éléments et les actions lui permettant de répondre aux principales exigences de la situation. ▪ Choisit les concepts et processus mathématiques lui permettant de répondre aux principales exigences de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dégage des éléments et des actions lui permettant de répondre partiellement à certaines exigences de la situation. ▪ Choisit des concepts et processus mathématiques lui permettant de répondre partiellement à certaines exigences de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dégage des éléments et des actions ayant peu ou pas de liens avec les exigences de la situation. ▪ Choisit des concepts et processus mathématiques ayant peu ou pas de liens avec les exigences de la situation.
	Application adéquate des processus requis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Applique de façon appropriée et sans faire d'erreurs les concepts et processus requis pour répondre aux exigences de la tâche. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Applique de façon appropriée les concepts et processus requis pour répondre aux exigences de la tâche en commettant peu d'erreurs mineures. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Applique des concepts et processus requis en commettant une erreur conceptuelle ou procédurale*, ou en commettant plusieurs erreurs mineures. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Applique des concepts et processus requis en commettant deux erreurs conceptuelles ou procédurales*, ou en commettant une erreur conceptuelle ou procédurale à un concept-clé de la tâche. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Applique des concepts et processus en commettant plusieurs erreurs conceptuelles ou procédurales* ou applique des concepts et processus inappropriés.
	Justification correcte d'actions ou d'énoncés à l'aide de concepts et de processus mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laisse des traces claires et complètes de son raisonnement. ▪ Utilise, au besoin, des arguments mathématiques rigoureux pour appuyer ses actions, ses conclusions ou ses résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laisse des traces claires de son raisonnement, bien que certains éléments soient implicites. ▪ Utilise, au besoin, des arguments mathématiques appropriés pour appuyer ses actions, ses conclusions ou ses résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laisse des traces incomplètes ou qui manquent de clarté. ▪ Utilise, au besoin, des arguments mathématiques peu élaborés pour appuyer ses actions, ses conclusions ou ses résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laisse des éléments isolés et confus en guise de traces de son raisonnement. ▪ Utilise, au besoin, des arguments mathématiques peu appropriés pour appuyer ses actions, ses conclusions ou ses résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laisse des traces d'un raisonnement ayant peu ou pas de liens avec la situation ou ne laisse aucune trace. ▪ Utilise, au besoin, des arguments erronés ou sans liens avec les exigences de la situation.

* L'omission d'un concept ou d'un processus doit être traitée comme une erreur conceptuelle ou procédurale.

